

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Une jeune compatriote échappe à un kidnapping

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UNE jeune dame d'une vingtaine d'années a vécu, hier, sans doute le pire moment de sa vie. À bord d'un véhicule de transport qu'elle a emprunté, elle a failli se faire kidnapper par deux ravisseurs, dont l'un serait de nationalité burkinabé. Elle a échappé à ses bourreaux en sautant du véhicule, au niveau du carrefour Ancienne-Sobraga. La victime, visiblement encore sous le choc, le corps recouvert d'hématomes et suant à grosses gouttes, raconte: "Ce matin, en prenant le taxi au

niveau des Affaires étrangères, une voiture banalisée faisant le transport en commun, s'est arrêtée et j'ai proposé 200 francs pour descendre au boulevard Triomphal. J'étais seule avec le chauffeur. Après quelques mètres, un autre homme est monté et s'est fait passer pour un agent de la mairie de Libreville et engage une discussion avec le chauffeur. Agacée par leur discussion portant sur les documents, j'ai demandé au chauffeur de me laisser descendre. Il n'a pas obtempéré. Au contraire, il a appuyé sur l'accélérateur. Puis, celui qui était assis à côté de moi a tenté de m'étrangler de ses deux mains. C'est là que j'ai

compris qu'il fallait tout tenter". Réconfortée par les riverains, elle poursuit son récit: "Je me suis débattue tout le long du trajet. C'est au niveau du carrefour Ancienne-Sobraga, en voyant de loin les policiers qui régulaient la circulation, j'ai réussi à ouvrir la portière de force avec mes pieds et j'ai sauté du véhicule". Voyant la tournure que prenaient les événements, les deux kidnappeurs ont tenté de fuir en direction de Derrière-la-prison. Mais leur véhicule a été intercepté par les policiers en service dans cette zone, alertés par leurs collègues. Seul le chauffeur a pu être interpellé, son complice



Photo: Abel Eyeghe

Le kidnappeur présumé passé à tabac par la population.

ayant réussi à prendre la poudre d'escampette. Le bandit a été ramené au carrefour Ancienne-Sobraga où l'attendait une foule surchauf-

fée, qui l'a lynché. Il n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention de l'unité de police de la Brigade anticriminalité (Bac), dépêchée sur les lieux.

Milieu carcéral: quid des droits de l'Homme?

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la Journée internationale des droits de l'Homme, qui se déroule du 19 au 21 décembre 2019, et dont le thème est "œuvrons pour l'égalité, la justice et la dignité humaine", le ministère de la Justice, via la direction des droits de l'Homme, a initié à la prison centrale de Libreville, une session de formation et de rappel sur le respect des droits de l'Homme en milieu carcéral. Cet enseignement a concerné le personnel en charge de l'encadrement des détenus femmes et mineurs. Anicet-Gervais Ondo Nguema, directeur des droits de l'Homme, a expliqué le bien-fondé de ces échanges avec les agents pénitentiaires. "Les plus hautes autorités de notre pays attachent une importance capitale au respect des droits de l'Homme en milieu carcéral. Notre rôle ici était donc de rappeler aux agents pénitentiaires que même si ces personnes sont en détention, elles ont toujours

leurs droits, hormis leur liberté d'aller et venir qui est privée", a-t-il dit.

Trois types de règles minimales des Nations unies concernant les traitements des détenus ont été rappelés aux agents. Premièrement, il y a les règles minimales concernant le traitement général. Appelées "règles Nelson Mandela", elles ont été révisées en 2015. Ensuite, les "règles de Bangkok" qui concernent la catégorie des femmes détenues. Et, enfin, les "règles de Beijing", qui concernent les mineurs. "On a expliqué au personnel en charge de l'encadrement des détenus femmes et mineurs que ces règles doivent être en harmonie avec l'actualité gabonaise, c'est-à-dire que le règlement intérieur des établissements pénitentiaires du Gabon reste fondamental", a indiqué M. Ondo Nguema. Avant de clore sur fond de satisfaction personnelle: "L'intéressant que nous avons retenu, c'est que les dispositions du règlement intérieur des prisons du Gabon sont conformes aux différents types de règles".

Abdoul Razack Oumarou, le clandestin arrêté à Viafe

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

IL ne fait aucun doute, Abdoul Razack Oumarou a bénéficié de complicités pour entrer sur le territoire gabonais. Le 9 décembre dernier, le Nigérien en provenance de Kye-Ossi, au Cameroun, a été arrêté au poste de contrôle de gendarmerie situé au village Viafe, dans le département de l'Okano. Ce sont les réponses superflues et le ton étrange de l'intéressé qui ont poussé les officiers de police judiciaire à chercher à savoir davantage sur l'intéressé, débarqué du bus d'une agence de transport desservant quotidiennement cette partie du pays. À la place d'une carte de séjour ou d'un passeport, Abdoul Razack Oumarou n'aurait présenté aux agents qu'une carte de membre de l'Association nationale des personnes handicapées du Gabon (ANPHG). Par la suite, il aurait fait un certain nombre de déclarations, notamment celle-ci: "Je reviens de Kye-Ossi, et je n'ai jamais mis les pieds au Gabon". À la question de savoir comment avait-il alors

fait pour être en possession du document présenté aux agents, l'Ouest-Africain aurait répondu: "ce document a été établi gratuitement grâce à un ami qui s'appelle Lawali Oumarou, chez qui je devais louer en descendant à Libreville". Cet ami le lui aurait donc fait parvenir par le biais d'un transporteur routier de bananes. Les confessions d'Abdoul Razack Oumarou étaient suffisamment claires pour les limiers, qui l'ont présenté dernièrement devant le parquet près le tribunal de première instance d'Oyem. Celui-ci l'a aussitôt placé en détention préventive à la grande maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. C'est donc à la prison du Peloton qu'il va attendre d'être jugé pour



Le voyage en terre promise du Nigérien Abdoul Razack Oumarou s'est arrêté à Viafe. "usage de faux et immigration clandestine". En espérant probablement la poursuite de l'enquête, pour comprendre comment une association aussi bien organisée peut-elle délivrer une carte de membre à un inconnu. Et aussi qui est Lawali Oumarou, l'ami généreux d'Abdoul Razack Oumarou, qui voulait sans doute l'aider à venir faire fortune au Gabon. Dans la clandestinité...

Dernière minute

Hier, en milieu d'après-midi, des coups de feu ont retenti sur le parking de l'hypermarché Mbolo, provoquant des mouvements de panique parmi des clients, nombreux à faire leurs

courses en cette veille de réveillon de Noël. Des sources concordantes, ces tirs auraient été le fait d'agents de la Police Judiciaire traquant un malfaiteur présumé.